



Bruxelles, le 17.12.2021  
C(2021) 9097 final

## **COMMUNICATION DE LA COMMISSION**

**Approbation du contenu d'un projet de règlement de la Commission déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et abrogeant le règlement (UE) n° 702/2014 de la Commission**

## COMMUNICATION DE LA COMMISSION

### **Approbation du contenu d'un projet de règlement de la Commission déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et abrogeant le règlement (UE) n° 702/2014 de la Commission**

Le 17 décembre 2021, la Commission a approuvé le contenu d'un projet de règlement de la Commission déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et abrogeant le règlement (UE) n° 702/2014 de la Commission.

Le projet de règlement de la Commission est joint en annexe à la présente communication. Il sera soumis à une consultation publique en janvier 2022 à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/competition/consultations/open.html>.